



MISSION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC AU PARLEMENT DU CANADA

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Mission du président de l'Assemblée nationale auprès du Parlement du Canada - Ottawa (Ontario) - 9 et 10 décembre 2014
PARTICIPANTS	- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) - M^{me} Lise Moreau, directrice de cabinet du président - M^{me} Karine Gaudreault, conseillère en relations interparlementaires et internationales.
CONTEXTE	- À la suite des élections générales qui ont eu lieu au Québec le 7 avril 2014, le président de l'ANQ a été réélu le 20 mai 2014 pour un troisième mandat consécutif. - Pour renforcer les liens de collaboration avec les deux chambres du Parlement fédéral, il est de coutume que le président de l'ANQ rencontre ses homologues fédéraux de manière périodique. La dernière visite de ce genre a eu lieu en décembre 2012. - Un nouveau président du Sénat, M. Pierre Claude Nolin, a été nommé le 26 novembre.
THÈMES	- Les principaux enjeux du travail parlementaire retenant l'attention de la présidence du Sénat et de la Chambre des communes du Canada - La sécurité dans les parlements - La gestion des plaintes de harcèlement au sein du parlement - Les principales activités de relations interparlementaires menées par les présidents de la Chambre des communes et du Sénat du Canada.
OBJECTIFS ET ENJEUX	- Renforcer les liens de collaboration entre le président de l'ANQ et ses homologues du Sénat et de la Chambre des communes. - Accroître le rayonnement de l'ANQ auprès du Parlement du Canada et favoriser l'échange de bonnes pratiques avec ses deux chambres.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS	- Il s'agissait de la troisième visite du président auprès de ses homologues du Parlement du Canada. Elle a notamment permis la première rencontre entre le président de l'ANQ et le président du Sénat nouvellement nommé. Le président a pu s'enquérir des projets de ce dernier et discuter de la prochaine Conférence des présidents d'Assemblée du Canada qui aura lieu à Winnipeg en janvier 2015. - Le président de l'ANQ a discuté de la sécurité dans les parlements avec ses homologues fédéraux. Les échanges ont notamment porté sur la coordination des forces de sécurité parlementaires avec la Sûreté du Québec et la Gendarmerie royale du Canada, qui assurent la protection des aires extérieures de la colline parlementaire canadienne. - Le président a pu prendre connaissance de la <i>Politique de la Chambre des communes sur la prévention et le traitement du harcèlement</i> qui a été mise en vigueur au moment de son passage au Parlement. - Des échanges ont porté sur les travaux majeurs sur les infrastructures ayant cours au Parlement du Canada et sur le projet d'amélioration des infrastructures de l'Assemblée nationale. Le président de l'ANQ a expliqué le mode de financement et les objectifs de ce projet. - Par ailleurs, le président de l'ANQ a pu échanger avec des parlementaires fédéraux qui assument des responsabilités au sein d'organisations interparlementaires, dont le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, M. Paul McIntyre, sénateur.	
COÛT	- Per diem et autres frais 1 027,69 \$ - Transport 1 238,32 \$	
	Total	2 266,01 \$